



# COMMUNIQUÉ

## AU CŒUR DES SECTIONS SYNDICALES

Le 31 mai 2022

Contact : Olivier Delacourt, Secrétaire général du Syndicat CFDT Métallurgie Alsace,  
06.48.68.08.51

### **Alsace : la CFDT en intersyndicale appelle Y la mobilisation, le 10 juin 2022**

La CFDT Métallurgie Alsace en intersyndicale appelle les salariés des entreprises de la métallurgie à manifester devant les locaux de l'UIMM Alsace le vendredi 10 juin 2022 à 11H00, au 6 Rue Ettore Bugatti, 67201 Eckbolsheim et à exercer leur droit de grève entre le jeudi 9 juin à partir de minuit et jusqu'au samedi 11 juin à 7H00, afin que les salariés postés puissent également venir manifester.

Cet appel à manifester fait suite à l'arrêt des discussions dans le cadre des négociations territoriales prévues dans la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie. L'UIMM propose un accord à durée déterminée de 2 ans pour acter des droits spécifiques des salariés alsaciens. Intolérable pour la CFDT Métallurgie Alsace.

Toutes les voies et tentatives de dialogue avec l'UIMM Alsace ont été épuisées !

À ce jour, les négociations locales aboutissent :

**Pour le département 67**, à la disparition de la prime de vacances de 450 euros et à la disparition de divers acquis sociaux ;

**Pour le département 68**, à la disparition du treizième mois, des 20h00 annuelles payées pour absence médicale, d'un et 3 jours de congés payés pour les médaillés du travail, du jour de déménagement, des primes de panier des équipes du matin et de l'après-midi et de divers acquis sociaux.

Alors que de nombreuses entreprises expriment de plus en plus fort des difficultés de recrutement, rogner les droits des salariés de la métallurgie ne peut qu'accentuer ces problèmes.

L'UIMM a encore la possibilité de négocier sérieusement pour aboutir à un accord, la CFDT Alsace l'interpelle en ce sens.